

ANNONCES NOUVELLES

ON DEMANDE une servante pour se rendre généralement utile. S'adresser au No. 248, coin des rues Saint-Patrice et Dalhousie, 21 août 1885-2r

ON DEMANDE—Cinq bons agents, s'adresser à Chevrier Frères, 406 rue Sussex Ottawa.

En route pour Hull

La grande Combinaison DE Lewis & Wardrobe FERA UNE VISITE SPECIALE AU CANADA

La troupe qui est composée de chanteurs, de danseurs, d'acrobates, de musiciens, de comédiens, de magiciens sera à HULL, VENDREDI LE 20 AOUT

Elle fera ensuite un tour dans le comté comme suit : à Chelsea, samedi, le 21; Pointe à Gatineau, lundi, le 23; Buckingham, mardi, le 24; Thurso, mercredi, le 25; Papineauville, jeudi, le 26; Montebello, vendredi, le 27.

Que personne ne manque cette représentation ?

—LISEZ CE QUI SUIT— La Gazette d'Almonte, où cette troupe a donné des représentations, disait : " La musique formée est excellente, le caractère de la représentation a été parfait; les contorsions de Tommy Olivier, ont émerveillé les spectateurs. Les propriétaires de cette troupe, tous deux bien connus dans le district, rencontrent partout des éloges de la part du nombreux public qui les patronise."

2-HEURES DE PLAISIR—2 Le prix d'admission sera de 25 et 10 centimes seulement.

UNE CHANCE EXTRAORDINAIRE.

Grands marchés dans les articles de Modes, Chapeaux garnis et non-garnis, Rubans, Soies, Dentelles, Plumes, etc., etc. Chapeaux de Pique-Nique à 50 cts. valant \$2. Achetez-en un chez

WOODCOCK Magasin populaire de Modes 39 Rue Sparks.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District d'Ottawa

DANS LA COUR SUPÉRIEURE Emille Dupuis du village de la Pointe à Gatineau, dans le district d'Ottawa, femme de Louis Napoléon Fortier du même lieu marchand, Demanderesse, et Le dit Louis Napoléon Fortier, Défendeur.

BULLETIN COMMERCIAL

PLAINTES—On ne peut pas tout avoir. Un dyspeptique de vieille date se plaint de ce que le remède du Dr Sey n'est pas aussi délicieux à prendre que certaines préparations dont il a toujours fait usage.

Couchettes en bois dur, d'un beau fini (double) depuis \$1.50 en montant, meilleur marché en ville, à la Maison Economique, No 353 rue Wellington.

Actualité Une grande variété d'objets de piété, images et de livres pour la dévotion à Ste Anne etc. etc. Se vendent actuellement aux magasins de

P. C. GUILLAUME No 455 Rue Sussex, et Coin des rues Sussex et York.

La Maison Economique pour l'achat des meubles de ménage de toutes sortes, vend au prix des manufactures, 553 rue Wellington, C. Lévêque.

UN CODE DE COMMERCE ET UN TRIBUNAL DE COMMERCE.

On lit dans le Moniteur du Commerce :

Il faut avouer que nous vivons dans une confédération bien singulière, la constitution du Dominion, à l'exemple de toutes les constitutions fédérales connues, a réservé au pouvoir fédéral les questions qui touchent au commerce.

Dans le cours des vingt-cinq à trente dernières années, presque tous les états du monde ont remanié leur code de commerce. Ceux qui n'en avaient point, comme l'Allemagne et l'Italie, en ont fait un, et entre parenthèse, ce sont des œuvres très remarquables.

Nous avons un code civil, un code de procédures, un code municipal, voir même des statuts refondus; (il est vrai que ce sont des œuvres provinciales); et la loi commerciale qui aurait besoin d'être la plus claire, la plus courte, la plus facile à manier, en un mot celle qui doit être dans les mains des hommes de loi, la loi commerciale repose sur une série de statuts mal co-ordonnés, ou même elle n'existe pas du tout, par exemple en matière de faillite.

Nous croyons qu'en cela comme en d'autres points, les commerçants ne sont point tout à fait sans reproche. Quand on les néglige ou quand on les opprime par exemple en matière de douane, ils ne crient pas assez forts, ils négligent trop souvent de s'organiser pour imposer leur volonté aux pouvoirs publics.

Ce n'est pas seulement un code de commerce bien fait qu'il nous manque; c'est une juridiction commerciale spéciale. Montréal, une des places commerciales les plus importantes du monde, devrait avoir un tribunal de commerce, à l'instar de ceux qui existent en France pour régler vite, sans frais, sans amas de procédure et par l'entremise de commerçants notables, les contestations commerciales.

Nous reviendrons sur cette question que nous nous proposons d'étudier en détail et sur laquelle nous appelons tout spécialement l'attention de nos lecteurs.

Attendez ! attendez ! Venez voir ! venez voir

Personne ne peut vendre les savons aux prix de la Maison d'Épargne, rue Dalhousie. Queen's Laundry, 6 cts. pris d'ailleurs, 8 cts; Savon Électrique, 6 cts, prix d'ailleurs, 8 cts; savon enveloppé, 7 barres pour 25 cts; 25 palettes pour 25 cts.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose.

Achetez vos meubles, effets et vos poêles à la Maison Economique, No 353 rue Wellington.

ASSEMBLEE D'INDIGNATION

Hier soir, avait lieu à l'hôtel de ville dans la cité de Hull, l'assemblée publique régulièrement convoquée dans le but d'empêcher le maire de signer les détentures tant que les travaux d'extension de l'aqueduc ne seront pas commencés et pour connaître les raisons de l'absence de M. Fortin aux séances du conseil.

L'assemblée était très nombreuse et comprenait les principaux citoyens de Hull dont les noms appaaraissent plus bas sur les motions. MM. les échevins Richer, Landry, Ste Marie et Reinhardt étaient aussi présents.

M. Bernard Simard fut appelé à la présidence et M. Pierre Bouillianne chargé d'agir comme secrétaire. M. le président fait connaître le but de l'assemblée qui est de prendre le moyen de faire continuer, comme il a été entendu préalablement, l'aqueduc jusque dans le quartier quatre près de l'église. M. Simard fait voir l'injustice que l'on veut commettre à l'égard de cette partie de la ville qui payera sa part dans les taxes comme les autres parties de la ville, et qui ne sera pas protégée contre les incendies.

Son discours a été plusieurs fois interrompu par les applaudissements.

M. Fortin et M. Graham furent ensuite appelés par la foule pour donner des explications sur leur conduite, mais ils n'étaient pas dans l'assemblée.

M. D'Orsonnens appelé ensuite par l'assemblée, prit la parole et fit voir toute l'importance de la construction d'un aqueduc au point de vue du progrès de la cité et de la diminution des taux d'assurance contre le feu.

M. Rochon, appelé ensuite à prendre la parole, ajouta de nouvelles explications à celles déjà données et dit qu'il comprend les obligations que la motion qui vient d'être votée lui impose.

M. Bonaparte Wyse Hier après-midi, grâce à l'obligeance de M. W. J. Perley, M. Bonaparte Wyse, madame Wyse et leurs enfants ont eu le plaisir de descendre les glissoires des Chaudières sur un radeau de bois.

Excursion La troisième excursion sur le canal à bord du vapeur "Gatineau" a eu lieu hier soir. Un nombre considérable d'excursionnistes y ont pris part.

Dangereux Un trou profond au pied du poteau de télégraphe, à l'encoignure des Ponts Dufferin et des Sapeurs devrait être rempli car il s'agrandit chaque jour davantage et pourra être la cause d'accidents sérieux.

Pen d'affaires Les affaires en général, sont tranquilles dans la Capitale, en conséquence du grand nombre de citoyens qui sont en villégiature dans les divers endroits et virognants la ville. On s'attend que le commerce d'automne sera excellent.

deleau, que vu les explications données à cette assemblée les électeurs du quartier numéro 5 ne sont pas satisfaits de la conduite d'un de leurs représentants, M. Thomas Fortier, et que dans les circonstances, ce monsieur soit prié d'envoyer sa démission, et qu'un double de cette motion lui soit envoyé.

ECHOS DE HULL

Rôle d'évaluation Le comité de révision du rôle d'évaluation de la cité se réunit tous les jours. La révision touche à sa fin.

Voyage M. l'échevin Richer se propose de faire prochainement un voyage à Winnipeg.

Ce soir C'est à 8 heures, ce soir, sur le terrain de la Petite Ferme, qu'aura lieu la grande représentation de la troupe Lewis et Wardrobe.

Personnel M. T. C. Dumais est arrivé ce matin d'Edmonton, territoire du Nord-Ouest, où il était allé pour exécuter un contrat d'arpentage pour le gouvernement fédéral.

Dramatique Un correspondant de St André Avelin nous écrit que les messieurs qui ont donné la soirée dramatique dimanche dernier à Ripon ne font pas partie du club dramatique et musical de St André Avelin mais seulement d'un cercle sous les auspices de Ste Apolline.

Personnel M. Hardgrove, de Maniwaki, est en ce moment à Hull. Il rapporte que les électeurs de la vallée de la Gatineau commencent à prendre un grand intérêt dans la prochaine lutte électorale.

Assemblée politique Un de nos lecteurs de Maniwaki nous écrit que lundi dernier M. Cormier a assisté, à un pique-nique des habitants du Désert et des cantons voisins, et que MM. MacDougall et Henry Ayles, avocats d'Arvidur, ont parlé en faveur de sa candidature. M. Sullivan, marchand d'Arvidur de Maniwaki, s'est ensuite constitué le champion de M. Rochon et a fait un discours en sa faveur.

Nous prions nos lecteurs dans les différentes paroisses du comté d'Ottawa de nous tenir au courant des assemblées politiques qui se tiendront dans leurs localités dans la lutte qui se prépare. Ils nous aideront grandement à rendre notre journal intéressant. Nos lecteurs doivent savoir qu'il est impossible d'avoir un reporter attiré à chaque assemblée qui se tiendra dans cet immense comté. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour nous aider.

DANS LA CAPITALE

M. Bonaparte Wyse Hier après-midi, grâce à l'obligeance de M. W. J. Perley, M. Bonaparte Wyse, madame Wyse et leurs enfants ont eu le plaisir de descendre les glissoires des Chaudières sur un radeau de bois.

Excursion La troisième excursion sur le canal à bord du vapeur "Gatineau" a eu lieu hier soir. Un nombre considérable d'excursionnistes y ont pris part.

Dangereux Un trou profond au pied du poteau de télégraphe, à l'encoignure des Ponts Dufferin et des Sapeurs devrait être rempli car il s'agrandit chaque jour davantage et pourra être la cause d'accidents sérieux.

Pen d'affaires Les affaires en général, sont tranquilles dans la Capitale, en conséquence du grand nombre de citoyens qui sont en villégiature dans les divers endroits et virognants la ville. On s'attend que le commerce d'automne sera excellent.

Personnel M. James Carrell, propriétaire du Telegraph de Québec, est aujourd'hui à Ottawa.

En vacance M. le chef de police McVeity est actuellement en villégiature dans les environs de la Gatineau. Il est remplacé par M. l'inspecteur Bowis.

Eulevez ça Un chien mort est en permanence depuis quelques jours sur la rue Bassere. On ne devrait pas tolérer pareille chose en pleine saison d'été. Nous sommes l'interprète de tous les citoyens en général en disant à l'inspecteur du Bureau de santé : enlevez ça !

Faute d'attention Un épicier ayant vendu pour 25 centimes à un acheteur quelconque hier, lui remit la même somme en échange d'une pièce de 50 centimes; quelques instants après le départ de l'acheteur, l'épicier s'aperçut que la pièce de 50 centimes était fautive.

Cour de Police 20 août—Présidence de M. le juge O'Gara.

Pierre Bergovin, ivrogne, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais; Samuel Moore, pour insultes, est acquitté; Délima Laferrière, pour langage insultant à l'égard d'Anne Clermont est condamnée à \$5 d'amende et \$2 de frais; William Shea, pour a saut sur Céline Duchaine est acquitté faute de preuves suffisantes; Mary Farrell, jeune fille de quinze ans, pour langage insultant à sa mère est sévèrement riprimandée et condamnée en sus à une amende de \$5 et \$3 de frais ou à l'emprisonnement pour trois semaines dans la prison commune, aux travaux forcés, faute de paiement. La jeune coupable fond en larmes en entendant cette sentence, qu'elle sera obligée de subir; Dan Lunny, pour assaut est libéré; Jos. Valada, troublé la paix publique, est aussi acquitté.

Courrier de Montréal

—Il y avait vingt-deux noms sur la liste à la Cour du Recorder, hier. —Le port de Montréal a été récemment aussi encombré de vaisseaux qu'au moment. —Adolphe Riendeau, accusé de vagabondage, a été condamné en cour de police à \$5 ou 3 mois. —La police a été informée qu'un prisonnier s'est échappé de l'école de réforme de Sherbrooke et se cache en cette ville.

—Le magistrat de Police Desnoyers a été appelé à Ottawa, et le Recorder de Montigny le remplaçait, hier, à la cour de Police. —Alfred Boucher a été condamné à six heures de prison pour vol de deux assistées à John Cowan, à bord d'un vaisseau dans le port.

—La compagnie des chars urbains vient d'adopter un nouveau système pour voies d'événements, semblables à celui employé aux États-Unis. —La police est à la recherche d'un voleur qui s'est introduit dernièrement chez M. Henry L. B. Wood, coin des rues Stanley et Sainte Catherine.

—Le nommé David, victime d'un accident de voiture au carré Chabouille samedi dernier, est mort hier de ses blessures à sa résidence, 96 rue Saint-Augustin. —Les travaux de macadam du gouvernement fédéral sur la rue du Moulin à Vent progressent avec rapidité. On a posé un bon trottoir du côté de la rivière.

—Un vieillard de 70 ans, M. Guillaume Mainville, de la rue Leduc, a été condamné, hier matin, à \$10 d'amende ou deux mois de prison pour avoir battu sa femme. —M. Fortunat C. Charlebois, marchand de nouveautés, a fait cession de ses biens, hier, sur la demande de M. Chs. Morton et Cie. Passif, \$3,600; actif, environ \$4,500.

—M. Stuart Cumberland, le spiritiste est en cette ville. Il fait le tour du monde. C'est le premier voyageur qui, des antipodes, nous soit venu par le chemin de fer du Pacifique. —Quelques petits garçons jonaient près d'une vieille maison, rue Murray, quand une partie du mur s'écroula sur eux. L'un d'eux a eu la cuisse cassée et la tête gravement blessée.

—Les ouvriers cigariers ont décidé d'avoir un pique-nique le 6 septembre prochain. Le matin il y aura une grande procession et l'après-midi on se réunira à Elm Wood Grove. —Deux prisonniers seulement sont actuellement à l'hôtel Payette, en attendant leur procès devant la Cour du Banc de la Reine. Ce cas est des plus rares dit le gouverneur de la maison.

—Un enfant de 14 ans, du nom de John Harrington, a été pris en flagrant délit de vol de charbon chez M. McClean. Il a comparu devant la cour de police, mais n'a pu être condamné faute de plaignant. —Un jeune homme du nom de Michas Knox, a comparu hier matin devant le recorder pour répondre à l'accusation d'avoir frappé sa mère pendant qu'il était ivre. Le juge l'a condamné à deux mois de prison, aux travaux forcés.

—M. James McGregor, de la rue Craik, passant l'autre nuit sur la rue Craik tomba dans une excavation au coin de la rue Chenouille. Des constables l'en ont retiré, mais il s'est blessé à la tête. Il paraît de poursuivre la ville en dommages.

LORD & THOMAS, NEWSPAPER Advertisers, 45 to 49 Randolph St., Chicago, keep this paper on file and are authorized to make contracts with ADVERTISERS.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

—Donx Jésus !...interrompit tante Médie épouvantée. —Ce doit être quelque noce, ajouta le cocher en fouettant ses chevaux. Ce n'était pas une noce, mais bien la troupe de Lacheneur grossie du contingent de quatre ou cinq communes. La petite colonne s'élevait à 200 hommes environ...

Mais il lui était arrivé ce qui toujours arrive aux chefs populaires. Le branle donné, il n'avait plus été le maître. Le baron d'Escorval lui avait fait perdre vingt minutes, il en avait perdu quatre fois autant à Sairmeuse.

Laux deux communes avaient opéré leur jonction, et les paysans s'étaient aussitôt répandus dans les cabarets du village pour boire au succès de l'entreprise. Les arracher à leurs bouteilles avait été long et difficile...

Et pour comble, une fois qu'on les eut remis en marche, il fut impossible de les décider à éteindre des branches de pin qu'ils avaient allumées en guise de torches. Prières, menaces, tout échoua contre une incompréhensible obstination. Ils voulaient y voir clair dissaient-ils...

Pauvres gens !...Ils n'avaient certes conscience ni des difficultés ni des périls de l'entreprise. On leur avait fait de si belles promesses, quand on les avait enrôlés, on les avait grisés de tant d'espérances !...

Ils s'en allaient à la conquête d'une place de guerre, défendue par une nombreuse garnison, comme à une partie de plaisir... Et gais, insoucians, animés de l'imperturbable confiance de l'enfant, ils marchèrent bras dessus bras dessous, en chantant des chansons patriotiques.

A cheval, au milieu de la troupe, M. Lacheneur sentait ses cheveux blanchir d'angoisse. Ce retard de deux heures n'allait-il pas tout perdre ?... Que devaient penser les autres à la Croix-d'Arçay ?...

—Avançons ! répétait-il, avançons !... Seuls les chefs, Maurice, Chanloumeau, Jean, Marie-Anne et une vingtaine de vieux soldats de l'Empire, comprenaient et partageaient le désespoir de Lacheneur.

Ils savaient, eux, ce qu'ils risquaient au terrible jeu qu'ils jouaient. Et eux, aussi, ils répétaient : —Plus vite, marchons plus vite !...

Exhortations stériles !...Il plaisait à ces gens de marcher ainsi, lentement. Et même, tout à coup, la bande entière s'arrêta. Quelques-uns en tournant la tête, avaient vu briller les lanternes de la voiture de Mlle de Courtemieu...

Bille arrivait au grand trot, elle rejoignit la colonne, on reconstruit la livrée, une immense clameur le salua. M. de Courtemieu, par son appétit au gain, s'était fait plus d'ennemis que le duc de Sairmeuse. Tous ces paysans qui, plus ou moins, croyaient avoir à se plaindre de sa cupidité, étaient ravis de cette occasion qui se présentait de lui faire un peu épouvantable.

Car, en vérité, ils ne songeaient qu'à cette vengeance : le procès devait le prouver. Grande fut donc la déception quand, la portière ouverte, on n'aperçut à l'intérieur que Mlle Blanche et tante Médie qui poussaient des cris perçants.

Mlle de Courtemieu était brave. —Qui êtes-vous ? demanda-t-elle hardiment, et que voulez-vous ?... —Demain vous le saurez, répondit Chanloumeau qui s'était avancé, pour ce soir, vous êtes notre prisonnière.

(A continuer)